



OBJET: SOFT CLOSING DU FONDS CARMIGNAC LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du fonds commun de placement Français Carmignac Long-Short European Equities (le « Fonds »).

Depuis le début de l'année 2018, la stratégie d'investissement « Long-Short European Equities » a attiré un nombre important de souscriptions : les encours cumulés du Fonds et de Carmignac Portfolio Long-Short European Equities, un compartiment du fonds luxembourgeois Carmignac Portfolio ayant la même stratégie d'investissement que le Fonds, s'élèvent aujourd'hui à plus de 1 200 millions d'euros (les « Encours Cumulés »).

Afin de maintenir les Encours Cumulés à un montant en adéquation avec la stratégie d'investissement, et ainsi préserver la liquidité des actifs du Fonds, la société de gestion a décidé de mettre en place une procédure de limitation graduée des souscriptions dans le Fonds (« soft closing »). Cette décision permettra aux porteurs actuels de parts du Fonds d'ajuster leur(s) allocation(s) dans le Fonds tout en permettant de conserver un montant d'encours adapté à la gestion active et flexible des actifs du Fonds.

Ainsi, à compter du 28 Novembre 2018, la société de gestion n'acceptera plus que les seules souscriptions émanant d'investisseurs identifiés et connus du centralisateur et ce tant que les Encours Cumulés resteront supérieurs à 1 000 millions d'euros. Ce premier niveau de la procédure de *soft closing* n'affecte ainsi aucunement la faculté de ces investisseurs à souscrire à de nouvelles parts du Fonds.

Dans le cas où les Encours Cumulés atteindraient 1 300 millions d'euros, la société de gestion mettra en place le second niveau de la procédure de *soft closing* et rejettera toutes les demandes de souscription de parts du Fonds d'un montant supérieur à 500 000 euros. Cette limite, applicable à tous les porteurs de parts du Fonds, restera en vigueur tant que les Encours Cumulés seront supérieurs à 1 200 millions d'euros.

Dans le cadre de l'évaluation régulière de l'adéquation des encours du Fonds avec la politique de gestion et de la liquidité des actifs du Fonds, la société de gestion prendra toutes les décisions qui lui sembleront être dans l'intérêt des porteurs de parts et, le cas échéant, celle de modifier la procédure de *soft closing*. La société de gestion informera les porteurs de parts du Fonds de chaque ajustement du niveau de soft closing via son site internet (www.carmignac.com).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous fournir, si vous le désirez, des renseignements complémentaires.

Le Prospectus et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement au siège social du Fonds et sur le site www.carmignac.com et également sans frais :

En Belgique, auprès du service financier belge CACEIS Belgium SA: avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles.

Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur les sites www.carmignac.com et www.fundinfo.com.

Carmignac Gestion